

## Infos pratiques aux nouveaux Ducéens

### ➤ Permanences de la mairie

- Le premier et le troisième jeudi de chaque mois de **17 h 00 à 19 h 00**
- Les autres jeudis de **14 h à 16 h**.
- Téléphone : **02.31.80.28.41**
- e-mail : [mairie-ducy@orange.fr](mailto:mairie-ducy@orange.fr)
- Site Web : <http://ducy-sainte-marguerite.info/>
- Contacter les élus : voir affichage à la mairie

### ➤ Premières démarches disponibles en mairie

- Inscription sur les **listes électorales**
- Demande de **carte de déchetterie** SEROC en ligne sur <https://seroc14.fr/>
- Tri sélectif : demander la plaquette du SEROC
- Infos sur le **Plan Local d'Urbanisme** (PLU) et la proximité des réseaux
- Demande de certificats et dossiers d'urbanisme
- Horaire des **bus scolaires**
- Demander le dernier **bulletin municipal**

### ➤ Autres infos

- Transports scolaires vers l'école primaire d'Audrieu, vers le collège de Tilly-sur-Seulles, vers les lycées de Bayeux : Inscriptions sur le site de la Région Normandie : <https://www.normandie.fr/transport-scolaire>
- Collecte des ordures ménagères : le Lundi matin Semaine paire, ordures ménagères bac noir  
Semaine impaire, tri sélectif bac jaune (sortir les poubelles la veille au soir)
- Demande d'affectation d'une poubelle : s'adresser à Collectea au 02 31 92 54 93
- Déchèteries SEROC les plus proches : Fontenay le Pesnel, Creully  
25 passages /an gratuits – 5€ par passage au-delà.
- Courrier : voir avec la Poste de Bayeux si vous devez vous équiper d'une boîte à lettre individuelle ou si vous êtes éligible à l'attribution d'une boîte CIDEX - informez le facteur, étiquetez votre boîte à lettre
- Perception : trésorerie de Bayeux - Av de la vallée des Prés - 02 31 08 34 40
- Gendarmerie de Tilly sur Seulles - 02 31 08 34 30
- Location de la salle communale 110 € (été) 120 € (hiver) par WE (capacité 30 personnes)
- Mise à disposition de raticide

- Destruction des nids de Frelon asiatique (uniquement) : contacter la mairie
- Cartes d'identité et passeports : contacter la mairie de Tilly - 02 31 80 80 26

➤ **Raccordements**

- Electricité : contacter ENEDIS Agence Basse Normandie - [http://www.enedis.fr/aide\\_contact](http://www.enedis.fr/aide_contact)
- Eau : contacter la SAUR 02 14 37 40 00 - factures SAUR : tous les 6 mois
- Assainissement : demande de raccordement et règlement d'assainissement à la mairie
- Constructions nouvelles : taxe communale de raccordement au système de collecte des eaux usées : 390 € TTC payable en 2 fois

➤ Plus de détails et de renseignements sur le site WEB de la mairie

**<http://ducy-sainte-marguerite.info/>**

Et sur le site de la communauté de communes Seulles Terre et Mer

<https://seulles-terre-mer.fr/>

## **ASSAINISSEMENT COLLECTIF**

Le bourg est équipé d'un réseau de collecte des eaux usées et d'une station d'épuration de type filtre planté de roseaux :

- Le système d'écoulement est entièrement gravitaire et ne nécessite donc aucune énergie
- Le système d'épuration est entièrement naturel et ne nécessite aucun traitement chimique

Cependant, le bon fonctionnement du système repose sur le bon sens de chacun d'entre nous :

- Pas de rejets d'éléments susceptibles d'occasionner des bouchons dans le réseau (lingettes, solides, et autres objets assimilés)
- Pas de rejets de produits chimiques susceptibles de dégrader les performances des filtres plantés



**La plaquette descriptive du système d'épuration  
et le règlement d'assainissement sont disponibles en mairie**